



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 04367

Numéro SIREN : 528 938 202

Nom ou dénomination : 26EME CENTENAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2017 sous le numéro de dépôt 7586



7586

VMN

27 JUIN 2017

41

26MECENTE

100 AV JULES CANTINI
BAT RIVE GAUCHE APP 434
13008 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etats financiers au 31/12/2016

ETATS FISCAUX

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis SD (S.M.)

Département de l'entreprise : 48
Date de l'exercice : 31/12/2016

H DIVERS

ADRESSE DU PROPRIETAIRE DE L'IMMOBILIE (à compléter si elle est différente de celle de l'entreprise)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (à compléter si elles sont différentes de celle indiquée ci-dessus)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REVENUS	Montants
Revenus des sociétés placées sous le régime simplifié d'imposition	
Revenus des sociétés placées sous le régime simplifié d'imposition	
Revenus des sociétés placées sous le régime simplifié d'imposition	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL)

(voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

Moins-values	Montants
MVL imposables sur les P.M.V.L. de l'exercice	
MVL imposables sur les P.M.V.L. de l'exercice	
MVL imposables sur les P.M.V.L. de l'exercice	
MVL imposables sur les P.M.V.L. de l'exercice	

Désignation de l'entreprise 26EMECENTE		100 AV JULES CANTINI		Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise BATRIVE GAUCHE APP 434		13008 MARSEILLE					
Numéro SIRET *		5 2 8 9 3 8 2 0 2 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le 31122016			
				Exercice N-1 clos le 31122015			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
				Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	782	030	782		
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	782	048	782		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	1 092	070		1 092	672
		072	913	074		913	363
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	14 100	086		14 100	16 643
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	16 105	098		16 105	17 678
	Total général (I + II)	110	16 887	112	782	16 105	17 678
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			4 000		4 000
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134			2 422		605
	Résultat de l'exercice	136			(1 147)		1 817
	Provisions réglementées	140					
Total I	142			5 275		6 422	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			2 289		2 166
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		6 573	8 541		9 090
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176			10 830		11 256	
Total général (I + II + III)		180			16 105		17 678
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: 26EMECENTE		Exercice N clos le 31122016		Exercice N-1 clos le 31122015		Néant <input type="checkbox"/>	
A - RESULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{ biens } dont export { services * } intracommunautaires		215		214			
				217		218	20 738	21 891	
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production stockée *								
	Production immobilisée *								
	Subventions d'exploitation reçues								
Autres produits									
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	20 739	21 891	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	860	275	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :				242	9 483	11 832	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		386		244	554	280	
	Rémunérations du personnel *					250	9 363	7 457	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)					252	1 520	484	
	Dotations aux amortissements *					254			
	Dotations aux provisions					256			
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour im plantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259			262			
			260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	21 781	20 328	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(1 042)	1 563	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280	23	604	
	Produits exceptionnels					290			
	Charges financières					294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300	128	100
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *					306		242	
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(1 147)	1 817
B - RESULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-ots d'associés	247				330			
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		Zones de reconstruction de la défense (44.terdecies)	127
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quindécies)	138	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)		990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
Divers* ZFA (44. quatredécies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
							Déduction exceptionnelle (art 39. decies)	655	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354	1 708
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :								360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372	1 708

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **26EMECENTE** Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	782	442		444		446	782					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
Immobilisations financières		480		482		484		486						
TOTAL		490	782	492		494		496	782					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	782	532		534		536	782					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL		570	782	572		574		576	782					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values									
					Court terme* ⑤	Long terme								
						19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595						
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).											591			
TOTAL											596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **26EMECENTE** Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	2 582
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	636
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : 26EMECENTE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	20 738
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	1
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 1	144	20 739
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	860
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	9 483
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
	TOTAL 2	152	10 344
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	137
			10 395
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *		376	0
dont apprentis		657	0
dont handicapés		651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	0

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE **31/12/2016**

N° SIRET **52893820200017**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **26MECENTE**

ADRESSE (voie) **100 AV JULES CANTINI** **BAT RIVE GAUCHE APP 434**

CODE POSTAL **13008** VILLE **MARSEILLE**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie _____
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie _____
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie _____
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie _____
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique **BOUSCASSE** Prénom(s) **HUBERT**
 Nom marital _____ % de détention **25,00** Nb de parts ou actions **100**
 Naissance : Date **10041979** N° département **13** Commune **MARSEILLE** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **100** Voie **AVENUE JULES CANTINI**
 Code postal **13008** Commune **MARSEILLE** Pays **FRANCE**

Titre (2) M Nom patronymique **BOUSCASSE** Prénom(s) **CHRISTIAN**
 Nom marital _____ % de détention **75,00** Nb de parts ou actions **300**
 Naissance : Date **27031948** N° département **13** Commune **MARSEILLE** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **25** Voie **LE CLOS DES ROUQUETTES**
 Code postal **13190** Commune **ALLAUCH** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
26EMECENTE	52893820200017	7021Z
Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)		
100 AV JULES CANTINI BATRIVE GAUCHE APP 434 13008 MARSEILLE		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs <i>(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)</i>	
b	Dont plus-value nette à court terme <i>(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)</i>	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice <i>(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)</i>	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice <i>(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)</i>	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI <i>(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)</i>	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice <i>(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)</i>	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065		

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	



Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2016

Au titre de l'année civile 2016

Dénomination de l'entreprise	26EMECENTE	N° Siren : 528938202
Adresse	100 AV JULES CANTINI 13008 MARSEILLE	

SOCIETE BENEFICIANT DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES * PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE	
CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	561

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	hors DOM	situé dans les DOM
dont crédit d'impôt relatif aux rému. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	9 345	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEVOIR OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (utilisation de la valeur AUI « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois



N°2079-CICE-FC-SD

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI
 (article 244 quater C du Code Général des Impôts)
 Dépenses engagées au titre de l'année civile 2 016
 FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le **01012016** Clos le **31122016**

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise		N° SIREN de l'entreprise	
26EMECENTE 100 AV JULES CANTINI 13008 MARSEILLE		528938202	
		Ancienne adresse (en cas de changement) :	
Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	Désignation et adresse de la société mère :		N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2016	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) ¹	1		9 345
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6,00 %) ²	2		561
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ³ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a		
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6,00 %) x 10/90)	3b		
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4		561
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5		
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6		561

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt
	1	2	3	(1-2) x 3
			TOTAL	7

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Pour les rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 7,5 %

³ Cf § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Etats financiers au 31/12/2016

ETATS COMPTABLES

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	782	782		
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		782	782		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 092		1 092	672
	Autres créances	913		913	363
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
Charges constatées d'avance	14 100		14 100	16 643	
TOTAL (III)		16 105		16 105	17 678
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		16 887	782	16 105	17 678

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		4 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	2 422	605
	Résultat de l'exercice	(1 147)	1 817
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	5 275	6 422
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 573	6 002
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 289	2 166
	Dettes fiscales et sociales	1 968	2 776
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		312	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	10 830	11 256
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	16 105	17 678
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 147,22)	1 816,86
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	10 830	11 256
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)	20 738		20 738	21 891	
	Montant net du chiffre d'affaires	20 738		20 738	21 891	
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			1		
Total des produits d'exploitation (1)				20 739	21 891	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			860	275	
	Autres achats et charges externes			9 483	11 832	
	Impôts, taxes et versements assimilés			554	280	
	Salaires et traitements			9 363	7 457	
	Charges sociales du personnel			1 520	484	
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir					
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges					
	Total des charges d'exploitation (2)				21 781	20 328
	RESULTAT D'EXPLOITATION				(1 042)	1 563

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 042)	1 563
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 12	10 594
	Total des produits financiers	23	604
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		9
	Total des charges financières		9
RESULTAT FINANCIER		23	595
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 019)	2 159
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	128	100
	Total des charges exceptionnelles	128	100
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(128)	(100)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			242
TOTAL DES PRODUITS		20 762	22 495
TOTAL DES CHARGES		21 909	20 678
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 147)	1 817
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2016		12		01/01/2015		12		Variations	%
	31/12/2016		mois		31/12/2015		mois			
Capital souscrit non appelé										
TOTAL II - Actif Immobilisé NET										
Installations techniques, matériel et outillage										
21500000 Install tech mat outil indus		782	4,86		782	4,42				
28150000 AMORT INSTALL TECHN		(782)	-4,86		(782)	-4,42				
TOTAL III - Actif Circulant NET		16 105	100,00		17 678	100,00		(1 574)	-8,90	
Créances clients et comptes rattachés		1 092	6,78		672	3,80		420	62,50	
41100000 COLLECTIF CLIENTS		1 092	6,78		672	3,80		420	62,50	
Autres créances		913	5,67		363	2,05		549	151,27	
4010000D COLLECTIF FOURNISSEURS					118	0,67		(118)	-100,00	
43100003 SWISSLIFE		93	0,58					93		
43100005 TICKET'S REST AURANT		53	0,33					53		
44400000 IMPOT SUR LES BENEFICES		767	4,76		206	1,16		561	272,44	
47100000 cpte attente					39	0,22		(39)	-100,00	
Disponibilités		14 100	87,55		16 643	94,14		(2 543)	-15,28	
51200001 Banque LCL		14 100	87,55		16 643	94,14		(2 543)	-15,28	
TOTAL DU BILAN ACTIF		16 105	100,00		17 678	100,00		(1 574)	-8,90	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2016		01/01/2015		Variations	
	31/12/2016	12 mois	31/12/2015	12 mois		%
TOTAL I - Capitaux propres	5 275	32,75	6 422	36,33	(1 147)	-17,86
Capital Social ou individuel	4 000	24,84	4 000	22,63		
10100000 Capital	4 000	24,84	4 000	22,63		
Report à nouveau	2 422	15,04	605	3,42	1 817	300,17
11900000 Report à nouveau (solde débite)	2 422	15,04	605	3,42	1 817	300,17
Résultat de l'exercice	(1 147)	-7,12	1 817	10,28	(2 964)	-163,14
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	10 830	67,25	11 256	63,67	(427)	-3,79
Emprunts et dettes financières divers	6 573	40,81	6 002	33,95	571	9,51
45500100 COMPTE COURANT ASSOCIES	6 573	40,81	6 002	33,95	571	9,51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 289	14,21	2 166	12,25	123	5,66
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	2 289	14,21	2 166	12,25	123	5,66
Dettes fiscales et sociales	1 968	12,22	2 776	15,70	(808)	-29,11
42100000 SALAIRES	3	0,02	3		3	
43100001 URSSAF	282	1,75	729	4,12	(447)	-61,32
43100002 AG2R	207	1,29	570	3,23	(363)	-63,66
43100004 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	261	1,62	261		261	
44551000 TVA A PAYER	1 111	6,90	1 444	8,17	(333)	-23,06
44571400 TVA COLLECTEE 20 %	103	0,64	32	0,18	71	220,01
Autres dettes			312	1,76	(312)	-100,00
4110000C COLLECTIF CLIENTS			312	1,76	(312)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	16 105	100,00	17 678	100,00	(1 574)	-8,90

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		20 739 100,01		21 891 100,00		(1 152)	-5,26
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		20 738 100,00		21 891 100,00		(1 153)	-5,27
Production vendue Services FRANCE		20 738 100,00		21 891 100,00		(1 153)	-5,27
70600000	Prestations de services	13 263	63,95	13 772	62,91	(509)	-3,69
70600001	Prestations de services sans T	7 475	36,05	8 120	37,09	(645)	-7,94
Montant net du chiffre d'affaires		20 738 100,00		21 891 100,00		(1 153)	-5,27
Autres produits d'exploitation		1 0,01				1	
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	1	0,01			1	
Total des charges d'exploitation		21 781 105,03		20 328 92,86		1 453	7,15
Achats de matières premières et autres appro.		860 4,15		275 1,26		585	212,91
60170000	Fournitures de bureau	125	0,60	24	0,11	101	425,81
60220000	Fournitures consommables	64	0,31	186	0,85	(122)	-65,54
60225000	FOURNITURES DE BUREAU	672	3,24	65	0,30	606	925,38
Autres achats et charges externes		9 483 45,73		11 832 54,05		(2 349)	-19,85
60630000	Fournit entretien et petit équ	1 422	6,86	905	4,13	517	57,12
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	633	3,05			633	
60940000	ETUDES ET PS	18	0,09	3 500	15,99	(3 482)	-99,49
61500000	Entretiens et réparations			1 123	5,13	(1 123)	-100,00
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	576	2,78			576	
62270000	Frais d'acte et de contentieux	43	0,21	48	0,22	(5)	-10,29
62340000	Cadeaux à la clientèle	109	0,52	454	2,07	(345)	-76,07
62500000	Déplacem missions et réception	3 324	16,03	1 993	9,10	1 331	66,77
62510000	Voyages et déplacements	2 620	12,64	3 215	14,69	(595)	-18,49
62570000	FRAIS DE RECEPTION	281	1,35	155	0,71	126	81,40
62600000	FRAIS POSTAUX ET TELECOM	118	0,57	135	0,62	(17)	-12,91
62700000	Services bancaires et assimilé	340	1,64	305	1,39	35	11,62
Impôts, taxes & versements assimilés		554 2,67		280 1,28		275	98,24
63330000	PARTICIPATION A LA FPC	117	0,57	47	0,21	71	152,37
63350000	VERSEMENTS TAXE D'APPRENTISSAG	51	0,24	41	0,19	10	23,66
63511000	Contribution economique territ	386	1,86	192	0,88	194	101,04
Salaires et traitements		9 363 45,15		7 457 34,06		1 906	25,57
64100000	Rémunération du personnel	9 363	45,15	7 457	34,06	1 906	25,57
Charges sociales du personnel		1 520 7,33		484 2,21		1 036	213,91
64500000	Charges de secur.soc. et prevo	1 537	7,41	931	4,25	606	65,02
64700000	TICKETS RESTAURANTS	545	2,63			545	
64950000	CICE	(561)	-2,71	(447)	-2,04	(114)	-25,50
Résultat d'exploitation		(1 042) -5,03		1 563 7,14		(2 606)	-166,65
Total des produits financiers		23 0,11		604 2,76		(581)	-96,23
Produits financiers de participations		11 0,05		10 0,05			1,15

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
		31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
76100000	PRODUITS FINANCIERS		11 0,05		10 0,05		1,15
Autres intérêts et produits assimilés			12 0,06		594 2,71		(581) -97,94
76880000	Compte écart de conversion cré		12 0,06		594 2,71		(581) -97,94
Total des charges financières					9 0,04		(9) -100,00
Intérêts et charges assimilées					9 0,04		(9) -100,00
66100000	CHARGES FINANCIERES				9 0,04		(9) -100,00
Résultat financier			23 0,11		595 2,72		(573) -96,18
Résultat courant avant impôts			(1 019) -4,92		2 159 9,86		(3 178) -147,22
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles			128 0,62		100 0,46		28 27,90
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			128 0,62		100 0,46		28 27,90
67100000	CHARGES EXCEPT OP GESTION		128 0,62		100 0,46		28 27,90
Résultat exceptionnel			(128) -0,62		(100) -0,46		(28) -27,90
Impôts sur les bénéfices					242 1,11		(242) -100,00
69500000	IMPOTS SUR LES BENEFICES				242 1,11		(242) -100,00
Résultat de l'exercice			(1 147) -5,53		1 817 8,30		(2 964) -163,14

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 105 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **20 762 euros** et un total **charges** de **21 909 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-1 147 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	782					782
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	782						782
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		782					782

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	782			782
	Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	782			782
TOTAL		782			782

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 092	1 092	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	146	146	
	Impôts sur les bénéfices	767	767	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		2 005	2 005	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 289	2 289		
	Personnel et comptes rattachés	3	3		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	750	750		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 214	1 214		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	6 573	6 573		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		10 830	10 830		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		6 573			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

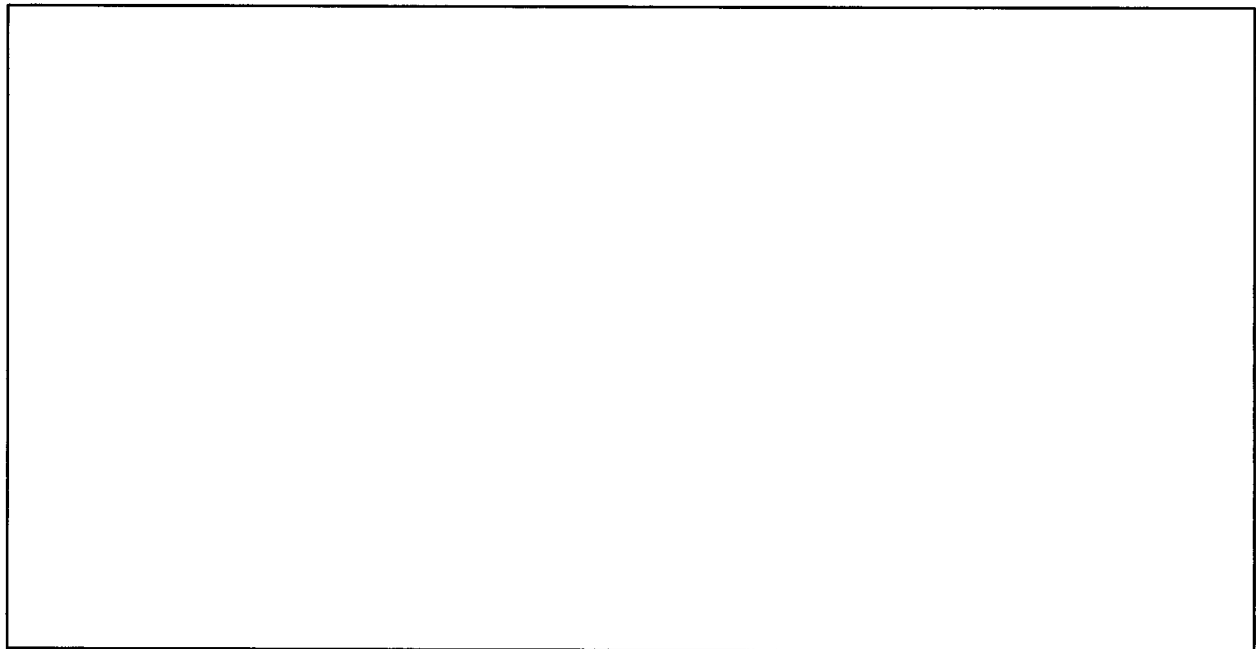
Etat exprimé en euros	31/12/2016	31/12/2015	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
TOTAL				

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2016	31/12/2015	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL				



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				4 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice				4 000,00

--

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE

Messieurs,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons envoyé ou tenu à votre disposition dans les délais prescrits tous les documents nécessaires à votre information.

1. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les formes et les méthodes prescrites par les textes.

2. Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Notre activité a été quasiment identique à celle de l'exercice précédent.

Des prestations de formation ont donc été réalisées dans la cadre de la formation professionnelle continue. Par ailleurs d'autres formations ont faites hors FPC.

Il y a eu en outre quelques prestations de services de communication et des services en matière d'assistance administrative.

Notre niveau d'activité, qui reste modeste, est resté très proche de celui de l'année 2015. Cela a notamment été possible grâce à l'aide de monsieur Hubert BOUSCASSE.

Nous avons une situation financière nous permet de continuer à fonctionner et les marchés d'ores et déjà passés pour 2017 nous laissent penser qu'elle va perdurer.

3. Rémunération d'un actionnaire

Monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire, a reçu une rémunération brute de 9 363 € au cours de l'exercice écoulé, pour un contrat de travail à durée déterminée. Il a participé à des actions de formation de la société et été rémunéré à ce titre.

Par ailleurs il met à la disposition de la société, à usage de bureau, une pièce de son habitation. La société lui a donc remboursé les frais qu'il a payés pour ce local et qui se sont élevés à 1 361,67 €. Il vous est demandé d'approuver ce contrat de travail et sa rémunération et ce remboursement de frais.

4. Convention passée avec un actionnaire

Monsieur Christian BOUSCASSE, actionnaire, s'est installé comme avocat et s'est inscrit au barreau de Marseille. Il a demandé à la société d'assurer son installation administrative en accomplissant les démarches nécessaires et de préparer tous les supports dont il avait besoin (adresses mail, modèles de courriers, adhésion à télérecours, ...). Ces prestations ont fait l'objet de deux factures de respectivement 3 000 € et 2 500 € TTC.

Il vous est demandé d'approuver la réalisation de cette prestation et sa facturation.

5. Affectation du résultat

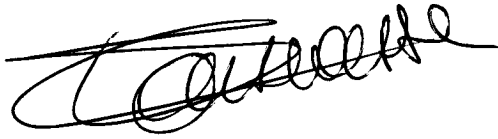
Le compte de résultat fait apparaître, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, un déficit de 1 147 € que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

6. Dotation de la réserve légale

Notre report à nouveau s'élèvera, après imputation du déficit de l'exercice 2016, à 1 275 €. Je vous propose de doter la réserve légale d'un montant de 400 €.

Fait à Marseille, le 18 mai 2017

La présidente
Martine BOUSCASSE



S.A.S 26ème Centenaire
Société par actions simplifiée, au capital de 4 000 €
100, avenue Jules Cantini, 13008 Marseille
Numéro RCS : 528 938 202 RCS Marseille
Numéro SIRET : 528 938 202 00017

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

L'an 2017, le 16 juin, à 15 heures.

Les actionnaires de la SAS 26ème Centenaire, société par actions simplifiée au capital de 4 000 €, dont le siège social est situé 100, avenue Jules Cantini 13008 Marseille, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille 528 938 202, sous le numéro SIREN 528 938 202, se sont réunis au siège de la société, sur la convocation qui leur a été adressée individuellement le 18 mai 2017.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents.

L'assemblée est présidée par monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire acceptant.

Christian BOUSCASSE est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que deux actionnaires, représentant 400 actions sur les 400 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la présidente ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;*
- *quitus à présidence ;*
- *affectation des résultats de l'exercice ;*
- *approbation des salaires versés à un associé ;*
- *approbation d'une convention passée avec un actionnaire*
- *questions diverses ;*
- *pouvoirs pour effectuer les formalités légales.*

Puis lecture est donnée du rapport de la présidente.

La discussion est ouverte : Les actionnaires commentent l'orientation de l'activité au cours de l'exercice 2016 et celle prévue pour 2017. Un consensus se dégage sur ce point sur les développements du rapport de la

présidente. Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Le président met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution (approbation des comptes)

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion de la présidente et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution (affectation des résultats)

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée. En conséquence, le déficit de l'exercice, qui se chiffre 1 147 €, est affecté en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Après imputation du déficit de l'exercice 2016, le compte report à nouveau sera de 1 275 €. L'assemblée générale approuve la proposition de doter la réserve légale d'un montant de 400 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve la rémunération et le remboursement de frais qui ont été alloués à monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire, qui ont été de, respectivement 9 363 € et 1 361,67 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve les deux contrats de prestations passés avec monsieur Christian BOUSCASSE, actionnaire, ainsi que leur rémunération pour des montants de 3 000 € et 2 500 € TTC

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

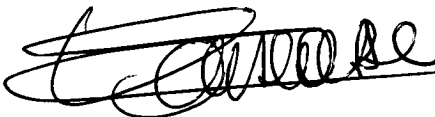
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par Martine BOUSCASSE, présidente, pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures

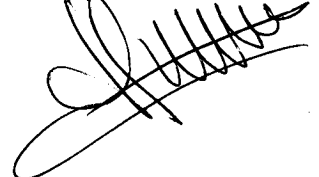
Martine BOUSCASSE
Présidente



Christian BOUSCASSE



Hubert BOUSCASSE



S.A.S 26ème Centenaire

RESOLUTIONS D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

Ordre du jour

La présidente rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- lecture du rapport de gestion de la présidente sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Approbation des comptes et affectation des résultats.

Texte des résolutions

Le président met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution (approbation des comptes)

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion de la présidente et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution (affectation des résultats)

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice qui se chiffre 1 147 € en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Après imputation du déficit de l'exercice 2016, le compte report à nouveau sera de 1 275 €. L'assemblée générale approuve la proposition de doter la réserve légale d'un montant de 400 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve la rémunération et le remboursement de frais qui ont été alloués à monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire, qui ont été de, respectivement 9 363 € et 1 361,67 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve les deux contrats de prestations passés avec monsieur Christian BOUSCASSE, actionnaire, ainsi que leur rémunération pour des montants de 3 000 € et 2 500 € TTC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par Martine BOUSCASSE, présidente, pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures

A Marseille le 16 juin 2017

Martine BOUSCASSE,

Présidente

Christian BOUSCASSE

Hubert BOUSCASSE

